**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Sainte-Luce-sur-Loire, le vendredi 5 juin 2020,

**Soutien aux acteurs économiques locaux : nous refusons les demi mesures et les chèques en blanc !**

Lors du conseil municipal du 2 juin, plusieurs mesures dédiées au soutien des acteurs économiques seront proposées au vote des élus. Exonération de la taxe locale pour les publicités extérieures, exonération des droits de places et de terrasse, fonds local… Nous sommes favorables à ces mesures, mais nous pensons qu’il faut aller plus loin et qu’il faut éviter les effets d’annonce en pleine période électorale !

En effet, la majorité municipale propose une exonération partielle de la Taxe Locale pour les Publicités Extérieures (T.L.P.E.) pour la période de juillet à décembre. Or, à l’heure actuelle, aucun avis n’a été adressé aux entreprises concernées. **Nous proposons donc de ne pas envoyer ces avis et d’exonérer les entreprises pour toute l’année 2020** (au lieu de six mois seulement), une mesure qui aurait alors un réel impact.

Par ailleurs, **nous proposons que les droits de terrasses soient étendus gratuitement pour les cafetiers et les restaurants** à l’instar de ce qui se fait pour d’autres communes.

Concernant le fonds de soutien local aux entreprises, **nous dénonçons une ligne budgétaire dans le budget supplémentaire de 150000 € à laquelle ne se rattache aucun dispositif, aucun règlement d’intervention et aucune mesure précise**. Cela ressemble plus à **un effet d’annonce à visée électoraliste** qu’à un plan d’actions concret. Le maire sortant a indiqué en commission que cela serait discuté avec les acteurs économiques après les élections : c’est tellement plus facile comme cela !

Enfin, nous proposons d’agir **rapidement et concrètement** en lançant dès le mois de septembre **une grande campagne de communication** « *j’aime mes commerces, j’achète local* » ainsi qu’une plateforme dédiée aux artisans, commerçants et entreprises de la ville.

« *Notre ville est connue et appréciée pour l’attractivité de son tissu économique et de ses commerçants. Certains d’entre eux ont connu plusieurs mois de fermeture*

*et connaissent des difficultés financières. Ils ont évidemment besoin du soutien de la Région et de l’Etat pour leur attribuer des aides directes. Mais ils ont aussi besoin d’une reconnaissance et de moyens de communication de la part de l’autorité locale. Ces mesures simples et peu coûteuses leur donneront un véritable coup de pouce pour bien redémarrer après la pause estivale, bien loin des effets d’annonce dont les intentions ne trompent personne.* »

**Anthony Descloziers**

Tête de liste « Ensemble pour Sainte-Luce »

Conseiller municipal